Conseil d'établissement

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement de l'année scolaire 2019-2020, tenue le mercredi 20 mai à 19 h00, via la plateforme ZOOM.

Liste des présences

Parents :		Fariza Ait Ouali	Présente
Judith Désormeau	Présente	Denis Kouassi Kouadio	Absent
Erns Plaastman	Absent	Mohammed Lyen	Présent
Personnels :			
Stéphanie Gallant	Absente	François Blouin	Présent
Cathy Mc Kenven	Présente		
Élèves :			
	Absents		
Membre de la communauté : Carrefour Jeunesse emploi			
Jérôme Alban	Présent		
Direction :			
Martin Sawyer	Présent		

1. Accueil et ouverture de la rencontre

La réunion virtuelle a débuté à 19 h 12.

2. Vérification du quorum

Quorum atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Un ajout demandé par Mme Aït Ouali au point varia concernant les choix de cours pour l'année scolaire 2020-2021. L'ordre du jour est proposé par M. Alban et il est secondé par Mme Désormeau.

4. Question du public

Aucune personne du public n'assiste à cette rencontre virtuelle.

5. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

M. Alban et M. Sawyer se proposent pour écrire le procès-verbal.

6. Retour sur les procès-verbaux des dernières réunions

Le compte-rendu du 10 mars 2020 (car quorum non atteint) est adopté à l'unanimité. Mme Mc Kenven propose pour adoption le procès-verbal et M. Blouin, seconde.

- *Dépôt de deux demandes d'approbation par courriel*

  Ces deux demandes d'approbation par courriel ont été adoptées par les membres du CÉ. Les règles de régie interne permettent, justement dans certaines situations, et en fonction du calendrier des rencontres, à la direction de l'école de soumette des sujets de consultation ou d'approbation par envoi électronique.

  La première demande en date du 18 mars 2020 concernait : les grilles-matières 2020-2021, le renouvellement du contrat pour les uniformes scolaires avec la compagnie Raphaël, la consultation sur les nouveaux critères de répartition des ressources de la CSDM, la composition du CÉ 2019-2020 et le tableau des sorties éducatives, sportives et culturelles.

  La seconde demande en date du 07 mai 2020 concernait le calendrier scolaire 2020-2021.

7. Travaux du conseil-adoption-approbation-consultation-information

a. *Nouveau Centre de services (information)*
Ce point sera abordé plus en détails lors de la prochaine rencontre du CÉ. Il s'agit du nouveau Conseil d'administration de la commission scolaire qui sera composé de 5 membres parmi une liste prédéfinie de catégories de personnes, plus 5 parents et 5 directions. Les territoires de ce nouveau Centre de services seront aussi redéfinis. L'école Évangéline fera partie du district Nord.

b. *Projet d'agrandissement (information)*
La lettre du Ministère de l'éducation en date du 19 février 2020 informe l'école Évangeline qu'une aide financière de 22 millions 140 767$ a été octroyée pour soutenir les projets d'ajouts d'espaces. L'un des deux projets en lien avec ce montant inclut : la construction d'une école secondaire de 623 places sur le terrain de l'école La Dauversière.

En attendant, l'école La Dauversière récupère les unités modulaires de l'école Ste-Odile dont les travaux sont terminés. De ce fait, deux groupes de l'accueil de l'école Évangeline seront dans ces unités modulaires sur le terrain de l'école La Dauversière. L'école Évangeline récupère donc deux locaux au 3ème étage pour les classes régulières.

M. Sawyer annonce au CÉ que l'idée d'un campus scolaire est considérée à la commission scolaire. Le CÉ pourra l'année prochaine travailler sur ce dossier afin de soumettre une proposition au nouveau Centre de services.

c. *Calendrier scolaire 2020-2021 (information)*
Les élèves reprendront les cours le jeudi 27 août. Ce calendrier comprend 200 jours de travail pour le personnel et 180 jours de classes pour les élèves. Bien entendu, ce calendrier est prévu dans des conditions normales. Ce calendrier pourrait être revu, surtout au niveau des horaires des cours si l'école venait à devoir à offrir des cours à distance par rapport à la Covid-19.

d. *Code de vie (approbation)*
Dernièrement, le CPEPE de l'école a approuvé tel quel ce code de vie de 21 règles/consignes. À ces 21 règles, il y a des modalités et des conséquences. Mme Désormeau propose pour approbation ce code de vie et Mc Kenven la seconde.

e. *Plan de l'effectif 2020-2021 (approbation)*
Le plan de l'effectif concerne le personnel non enseignant de l'école. Il y a eu des bonifications du temps de travail sur certains postes : orthophonie, surveillant des élèves, conciergerie et technicien en documentation. Il est à noter que depuis janvier, le poste de CP est libre, il vient d'être remis en affichage. Ces bonifications sont possibles grâce notamment aux nouveaux critères de répartition des ressources de la CSDM qui a permis d'avoir à l'école d'avoir un peu plus de financement. M. Blouin propose pour approbation le plan de l'effectif 2020-2021 et Mme Aït Ouali seconde.

f. *Covid 19 - Plan d'enseignement à distance (information)*
Depuis la fin avril, le Ministère de l'éducation demande aux écoles de planifier des cours à distance permettant d'enseigner également des notions aux élèves. Les horaires des cours seront prochainement envoyés par courriel pour les secondaires 3, 4 et 5. La volonté est de rejoindre le plus grand nombre d'élèves possible. Par rapport à la sanction, pour la dernière étape : une moyenne sera établie à l'aide des deux premiers bulletins. Il y aura aussi un commentaire d'écrit à la 3ème étape : réussite, échec ou non évalué pour les secondaires 3. Il y aura une note et le nombre de crédit pour les secondaires 4 et 5. C'est l'enseignant qui posera un jugement professionnel sur chacun de ses élèves en tenant compte, depuis la mise en place des cours à distance : des travaux remis, de ses efforts, de ses engagements et éventuellement des évaluations à distance à venir. Il n'y aura pas de cours cet été à la CSDM : si un élève est un échec, il devra reprendre son cours.

8. Point des élèves

Aucun élève n'était présent.

9. Points des parents

Il n'y a pas eu de points soulevés par les parents.

10. Points du personnel de l'école

Aucun point.

11. Points du membre de la communauté

Notre représentant de la communauté, M. Alban, présente un nouveau projet qu'il mettra en branle avec des élèves du secteur TSA-FPT lors de la prochaine rentrée:
Par le biais d'un Programme d'entreprenariat, une offre de service de repas pour les membres du CÉ sera offerte. Cette activité culinaire sera financée à partir du budget annuel de fonctionnement du CÉ de 400 $. À chacune des rencontres de CÉ, un repas froid sera préparé par des élèves TSA et sera servi gracieusement aux membres. Le CÉ félicite cette initiative du CJE ainsi que les enseignants et les élèves impliqués dans cette démarche. Le CÉ approuve à l'unanimité le projet et accepte d'utiliser le montant de 400 $ de cette année comme budget de départ.

12. Varia

Grille-matières 2020-2021 (information)
En complément d'information demandé par les parents de certains élèves du PEI, la direction annonce une bonification du nombre de groupes au volet Math-Science. Parce que la demande d'inscription au volet d'enrichissement Math-Science était très forte, la direction a décidé d'ouvrir deux groupes de 3 et deux groupes de 4. La majorité des élèves du PEI ayant souhaité faire partie de ce volet seront donc acceptés à la condition de démontrer dès la prochaine rentrée qu'ils sont aptes à suivre ces cours d'enrichissement, comprendre la matière et faire les travaux demandés. Si un élève du volet Math-Science se retrouvait en difficulté après le premier mois de cours, il pourrait être déplacé vers un groupe du régulier.

Levée de l'assemblée

M. Blouin propose la fin de la rencontre et Mme Désormeau seconde.
Fin de la réunion à 21h00.